



- Enjeux énergétiques et cadre réglementaire
- Valorisation énergétique (Efficacité, Optimisation, Production)
- Programmation de vos investissements 2012-2016 : Quelle méthodologie ?

I- ENJEUX, OBLIGATIONS ET POLITIQUE ENERGETIQUE :

a) Grands enjeux énergétiques

Orientations Européennes : le « 3*20 »

Grenelle I et II

Enjeu Communal : enquête « Energie et Patrimoine » Ademe 2005

Maîtrise des risques

b) Cadre réglementaire

Synthèse Lois et Décrets sur l'énergie

RT 2012 : quels bâtiments pour quelles économies ?

c) Forces, atouts et faiblesses de différentes énergies : technologies et économie

Electricité : base ou pointe de l'hiver. Chauffage et Eclairage Public

Gaz, Fuel, Réseaux de Chaleur

Energies Renouvelables

d) Politique énergétique

Systèmes de management de l'énergie

Norme ISO 50001

II ORGANISATION & MISE EN PLACE :

a) Economie d'énergies

Tableau de Bord : « Mesurer pour décider ». Traitement des factures, Dialege, Provalys

Responsable Energie : formation, animation équipe, diffusion

Comptages consommations des sites : contre-pouvoir pour validation factures

Analyse et optimisation des Contrats. Mise en perspective des sites et des prix

Adaptation des Puissances



Investissements d'Entretien des Equipements : réseaux et chaudières
Management Energétique : mobilisation, équipe
Comportements des élus et des citoyens

Certificats Economies d'Energies CEE

- b) Efficacité énergétique des bâtiments et équipements (piscine – éclairage public, etc.)**
Technologies et Coûts
CPE et PPP
- c) Diversification énergies renouvelables**
Technologies et Coûts, autonomie, décentralisation
Exemples CdC :
- d) Eau, une nouvelle ressource**
Comment la valoriser et quelles recettes nouvelles ? (taxes, énergie, avenir)
Réflexion autour des problématiques : pollution, raréfaction
- e) Suivi et évaluation des actions**

III IMPACTS sur les INVESTISSEMENTS 2012-2016 :

- a) Evaluation offre et demande communale future : grands projets
- b) Transferts d'Expériences et Bonnes Pratiques « 3*20 » : économies, efficacité, diversification
- c) Bâtiments : Parc existant, nouveaux bâtiments
- d) Eclairage Public
- e) Equipements et Entretien
- f) Multiplication évaluations coûts/efficacité et appels d'offre
- g) Insertion Arbitrage et choix dans Cycle Budgétaire : DOB, Budgets BP et B
- h) Synthèse Adaptabilité Communale : Gros et petits investissements, entretien parc.

IV MISE EN ŒUVRE DU PLAN ENERGETIQUE (¼ heure)

Plan d'actions

Tarif :

830 € HT au lieu de 870 € HT Pour toute inscription reçue, avant le 20 janvier 2012.
Paiement par chèque ou virement à réception de la facture.

